

TRAVAUX 2012

Les années précédentes ont été placées sous le signe des travaux de voiries, de réfection de la cantine et d'une partie de l'école.

En 2012, le volume global des travaux s'élève à un peu plus de 70.000 euros. Ils ont concerné principalement le patrimoine immobilier de la commune avec l'école, la mairie et l'espace socio-culturel, mais aussi quelques travaux d'entretien de voirie.

Comme les années précédentes, les travaux ont été réalisés sans avoir recours à l'emprunt.

✓ **L'entretien et la valorisation du patrimoine immobilier de la commune**

Ces travaux se sont élevés à un montant d'un peu plus de 65.000 euros

Les travaux de l'école concernent **la toiture du préau** qui a été complètement refaite.

Les locaux de la mairie ont été rénovés avec la réfection de **l'entrée de la mairie** et de la **salle du conseil**.



La Salle du Conseil

L'horloge ornant la façade de la mairie, qui ne fonctionnait plus, a été changée.

L'espace socio-culturel est terminé. Il a été effectué le ravalement des murs du bâtiment (côté lavoir et sous le préau) ainsi que l'aménagement de la cave et des réserves (matériel de sport de l'école et petit matériel communal). La vieille cloche du village rénovée a été installée sur le mur de la cour.

Enfin, des minuteries électriques extérieures et intérieures ont été installées dans les équipements communaux.

✓ **L'entretien et la sécurisation des voiries et chemins et autres travaux**

Ces travaux se sont élevés à un peu plus de 5.000 euros.

A l'entrée des bois, des barrières ont été installées dans le but de faire respecter l'interdiction d'accès des chemins de terre aux quads et aux motos. Leur circulation accélère en effet le ravinement des chemins en cas de pluies.

L'entretien des sources a aussi été réalisé.

L'obtention de la limite de vitesse à 70 km/heure dans la descente de Mantes-La-Ville et le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération à l'entrée du village venant en appui du radar pédagogique permet de constater un ralentissement des véhicules lors de la traversée du quartier du Soleil levant.